

PROCES VERBAL DE L'ELECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE PREMIERE INSTANCE DES PAYS DE LA LOIRE DU 11 JANVIER 2018

Le renouvellement des membres de la chambre disciplinaire de première instance des Pays de la Loire a été organisé le 11 janvier 2018.

L'élection s'est déroulée au siège du conseil régional 2 square La Fayette 49000 ANGERS, à partir de 16h00.

1. COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE

Monsieur Jean-Marie LOUCHET, président du conseil, a invité les électeurs à élire un bureau de vote qui comprenait :

Un président en la personne de Sophie HOUDAYER

Deux assesseurs en les personnes de Thierry PAVILLON et Jean-Jacques LHOMMET

2. RESULTATS

COLLEGE INTERNE

LIBERAUX :

Trois postes de titulaires et trois postes de suppléants à pourvoir :

Nom des candidats (par ordre alphabétique)	Prénom des candidats	Nombre de voix obtenues	Rang	Résultat
GILBERT	Jean-Pierre	3	7	Non élu
GOISNEAU	Michelle	3	6	Elu suppléant au titre de l'âge
HALOPEAU	Charles	6	4	Elu suppléant
MONTAUBRIC	Jean-Baptiste	6	3	Elu titulaire au titre de l'âge
PAVAGEAU	Marie-Laure	5	5	Elu suppléant
SERVINS	Simon	7	2	Elu titulaire
VERMEREN	Justine	8	1	Elu titulaire

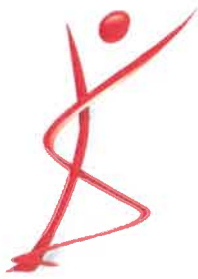
Nombre d'inscrits : 11

Nombre de suffrages exprimés (ensemble des bulletins moins les votes blancs et nuls) : 11

Nombre de bulletins déclarés blancs : 0

Nombre de bulletins déclarés nuls : 0

L'éligibilité des candidats a été appréciée à la date du 11 janvier 2018. Tous les candidats sont éligibles.



SALARIES :

Un poste de titulaire et un poste de suppléant à pourvoir :

Nom des candidats (par ordre alphabétique)	Prénom des candidats	Nombre de voix obtenues	Rang	Résultat
FALLEMPIN-LAFARGE	Noëlle	10	1	Elu titulaire

Nombre d'inscrits : 11

Nombre de suffrages exprimés (ensemble des bulletins moins les votes blancs et nuls) : 10

Nombre de bulletins déclarés blancs : 1

Nombre de bulletins déclarés nuls : 0

L'éligibilité des candidats a été appréciée à la date du 11 janvier 2018. Tous les candidats sont éligibles.

COLLEGE EXTERNE

LIBERAUX

1 poste de titulaires et 2 postes de suppléants à pourvoir.

Nom des candidats (par ordre alphabétique)	Prénom des candidats	Nombre de voix obtenues	Rang	Résultat
COURTOIS	Alain	4		Elu suppléant
HERVÉ	Jean-Philippe	11		Elu titulaire
MORICE	Bertrand	4		Elu suppléant

Nombre d'inscrits : 11

Nombre de suffrages exprimés (ensemble des bulletins moins les votes blancs et nuls) : 11

Nombre de bulletins déclarés blancs : 0

Nombre de bulletins déclarés nuls : 0

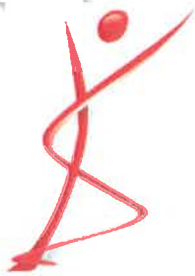
L'éligibilité des candidats a été appréciée à la date du 11 janvier 2018. Tous les candidats sont éligibles.

3. OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS :

Dans le collège interne, Jean-Baptiste MONTAUBRIC est élu titulaire au titre de l'âge et Michelle GOISNEAU est élue suppléante au titre de l'âge.

4. CLOTURE DU PROCES VERBAL :

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 11 janvier 2018, à 16h30, en double exemplaire a été, après lecture, signé par le président du bureau de vote et les assesseurs.



Jean-Marie LOUCHET
Président du conseil

Sophie HOUDAYER
Le président du bureau de vote

Thierry PAVILLON
Assesseur

Jean-Jacques LHOMMET
Assesseur